

être recueillis en un jour, ni dans le Sud-Oranais, ni au Maroc même ; mais l'opinion publique algérienne, mobile et impressionnable, fréquemment alarmée par les actes de brigandage de la frontière, peu sympathique aux négociations avec le représentant du sultan où elle s'obstinait à voir une humiliation, se hâta de proclamer l'échec de la commission ; les esprits aventureux, dans l'espoir de précipiter une rupture entre la France et le Maroc, partirent en campagne. La politique de coopération avait échoué, disait-on, puisque le sultan n'était pas en mesure d'imposer sa volonté à ses sujets récalcitrants ; et l'on oubliait, d'une part, qu'en dépit du droit de suite, nous ne saurions jamais poursuivre assez loin ni assez vite les tribus dissidentes pour les atteindre sans risquer de provoquer des complications diplomatiques ; et, d'autre part, l'on aurait dû réfléchir que l'inefficacité partielle de l'intervention du Maghzen ne pouvait que nous être avantageuse, puisque nous étions nous-mêmes délégués par lui pour suppléer à son impuissance et imposer sa volonté.

Au moment même où l'on se hâtait de proclamer l'insuccès de la politique suivie par M. Delcassé et M. Revoil, ceux-ci, persévérant dans leur méthode, mettaient à profit le séjour de Guebbas à Alger pour s'entendre avec lui sur les moyens à employer, avec une commune bonne volonté, pour « assurer les résultats » du protocole de Paris. Une série de nouveaux actes diplomatiques furent signés à Alger entre le gouverneur général et le représentant du sultan. Destinés en apparence à régler les conditions d'application du protocole de